
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre.

Séance du Comité international avec M. le conseiller fédéral Etter. — Ainsi que le *Bulletin international* l'a annoncé¹, M. le conseiller fédéral Etter a bien voulu accepter de faire partie du Comité international et d'y prendre la place occupée par M. G. Motta depuis 1923 et laissée vide par le décès récent de ce dernier².

Dans sa séance plénière du 17 octobre 1940, le Comité international a pu faire accueil à M. Philippe Etter, lors de la première réunion du Comité international à laquelle ce dernier a pu assister. M. Max Huber, rappelant la figure de G. Motta, a souligné que le Comité international n'avait pas voulu s'associer, en sa personne, un conseiller fédéral comme tel, mais bien un grand patriote, représentant les valeurs spirituelles et morales qui font la force et l'unité de la patrie suisse. Les mêmes appréciations s'appliquent en tous points à M. le conseiller fédéral Etter. Sa présence au sein du Comité international permettra à ce dernier, en dehors de la voie officielle, de lui faire part de ses intentions et de ses vœux, ainsi que de recueillir son précieux appui pour l'accomplissement, dans une stricte et fidèle neutralité, des grandes tâches

¹ *Bulletin international*, septembre 1940, p. 761.

² *Ibid.*, février 1940, p. 133.

Commission centrale du Comité international

humanitaires qui sont les siennes. — Dans sa réponse, M. Etter a relevé que les autorités fédérales ont la conviction que le Comité international de la Croix-Rouge est une des institutions les plus importantes de la Suisse, et que c'est une joie pour lui personnellement de pouvoir s'associer à l'œuvre d'amour et de charité — la plus belle de l'humanité — qui est celle du Comité international. Il sera fier d'être à Berne l'ambassadeur de la Croix-Rouge.

Commissions du Comité international. — A cette même séance plénière du 17 octobre 1940, le Comité international a entendu des rapports circonstanciés de ses commissions : sur l'Agence centrale des prisonniers de guerre, sur les missions du Comité international, sur le ravitaillement et le secours aux prisonniers de guerre, sur la propagande financière, enfin sur les finances. *La Revue*, dans ses articles mensuels sur la Commission centrale et les « communiqués » aux journaux qu'elle reproduit, a tenu ses lecteurs au courant de l'activité de l'Agence. Disons seulement qu'au 15 octobre, celle-ci avait envoyé 1.500.000 lettres, cartes ou messages¹. Le nombre des délégués du Comité international de la Croix-Rouge en mission est actuellement de 13.

La Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge.

Au cours du mois de novembre, la Commission s'est occupée, en particulier, des objets mentionnés ci-dessous.

Mission en Allemagne.

Les Docteurs Roland Marti et Pierre Descœudres, qui ont passé quelques jours à Genève au retour d'une

¹ Voir ci-dessous, p. 1017, le communiqué du 13 novembre : « Deux millions de messages ».